



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Sauvegarde du fort de Fermont

Question écrite n° 5794

Texte de la question

M. Frédéric Weber alerte Mme la ministre de la culture sur la situation préoccupante du musée du fort de Fermont, situé sur la commune de Montigny-sur-Chiers, en Meurthe-et-Moselle. Ce fort, l'un des plus emblématiques de la ligne Maginot, constitue un témoin essentiel de l'histoire militaire française du XXe siècle. Depuis plusieurs années, des bénévoles passionnés, réunis au sein de l'association du fort de Fermont, œuvrent sans relâche pour préserver et valoriser ce patrimoine, devenu un lieu de mémoire, de pédagogie et d'attractivité touristique. Cependant, les installations actuelles sont aujourd'hui saturées, dégradées et inadaptées aux exigences de conservation et d'accueil du public. Humidité, mauvaise ventilation et mouvements structurels compromettent la préservation du matériel exposé, notamment des pièces d'artillerie historiques de plusieurs centaines de kilos, dont certaines sont actuellement entreposées en extérieur, faute de place. Face à cette situation, un projet d'extension et de modernisation du musée a été élaboré par l'association gestionnaire. Il vise à porter la surface d'exposition de 1 050 à 1 500 m², à sécuriser les collections, à améliorer l'accessibilité du site et à renforcer son attractivité auprès du grand public, notamment des groupes scolaires. Le coût total de ce projet est estimé à un million d'euros. Une première tranche de 250 000 euros permettrait déjà d'engager l'extension du musée et un investissement de 500 000 euros représenterait une avancée significative. Ce projet, au croisement des enjeux mémoriels, culturels et touristiques, mérite un soutien fort de l'État, en complément des collectivités locales déjà mobilisées. Le fort de Fermont est aujourd'hui en péril : sans aide rapide et conséquente, il risque de tomber dans un état de délabrement irréversible. Il serait incompréhensible que l'État laisse se détériorer un site aussi chargé d'histoire. Aussi, il lui demande si elle entend répondre à cet appel à l'aide et dans quelles conditions l'État peut accompagner concrètement la sauvegarde de ce haut lieu de mémoire nationale dans le Pays-Haut.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Weber](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5794

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2025](#), page 2369